

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



19 octobre 2018

SESSION ORDINAIRE 2018-2019

PROJET DE RÈGLEMENT

**contenant le budget des voies et moyens
de la Commission communautaire française
pour l'année budgétaire 2019**

Index

Projet de règlement	2
Tableau annexé au règlement.....	5

PROJET DE REGLEMENT

contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2019

SECTION I

Disposition concernant le dispositif du budget des voies et moyens

Article 1^{er}

Le présent règlement règle une matière visée aux articles 136, 163 et 166, paragraphe 3, de la Constitution.

Article 2

Pour l'année budgétaire 2019, les recettes de la Commission communautaire française sont évaluées à :

	en milliers d'EUR
pour les recettes courantes	14.958,00
pour les recettes en capital	0,00
soit ensemble	14.958,00

conformément au tableau ci-annexé.

Article 3

Le Collège est autorisé à conclure toute opération de gestion financière réalisée dans l'intérêt général de la trésorerie et toute opération de gestion de la dette.

Article 4

Le Collège est autorisé à procéder à une consolidation des trésoreries générées respectivement par le budget réglementaire et par le budget décréteil. La comptabilisation des intérêts sera effectuée exclusivement sur la trésorerie relevant du budget décréteil. Les intérêts débiteurs résultant d'un solde négatif de la trésorerie réglementaire seront supportés, à titre gratuit, par la trésorerie décréteile.

Article 5

Le présent règlement entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Bruxelles, le 18 octobre 2018

Au nom du Collège,

La ministre-présidente en charge du Budget,

Fadila LAANAN

TABLEAU ANNEXE AU REGLEMENT

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2018	Initial 2019
MISSION 01: DOTATION REGION-BXL							
Programme 101: financement missions ex-provinces culture							
<i>Activité 01: Dotation générale</i>							
Dotation spéciale destinée au financement des missions ex-provinciales (culture)							
01.101.01.01.49359	*****				E	4.471	4.560
					L	4.471	4.560
<u>Justification:</u> Le montant du droit de tirage régional est influencé par l'évolution moyenne des barèmes de la fonction publique régionale. Pour l'année 2019, le barème est de 2,00%							
Totaux Programme 101						4.471	4.560
						4.471	4.560
TOTAUX MISSION 01						4.471	4.560
						4.471	4.560

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2018	Initial 2019

Totaux par mission, répartis selon le premier chiffre du code économique

4. TRANSFERTS DE REVENUS À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

E	4.471	4.560
L	4.471	4.560

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2018	Initial 2019

MISSION 02: DOTATION DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Programme 200: loi spéciale relative aux institutions bruxelloises

Activité 01: Dotation générale

Dotation de la Communauté française (art 82 &2 de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloise)							
02.200.01.01.49249							
				E		10.101	10.101
				L		10.101	10.101

Totaux Programme 200

				E		10.101	10.101
				L		10.101	10.101

TOTAUX MISSION 02

				E		10.101	10.101
				L		10.101	10.101

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2018	Initial 2019

Totaux par mission, répartis selon le premier chiffre du code économique

4. TRANSFERTS DE REVENUS À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

E	10.101	10.101
L	10.101	10.101

Recettes							COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.		Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2018	Initial 2019
MISSION 06: RECETTES DIVERSES								
Programme 500: recettes diverses								
Activité 03: recettes non fiscales générales								
Recettes diverses (Règlement)		*****				E	150	153
06.500.03.01.06009						L	150	153
<u>Justification:</u> Estimation intégrant l'indexation								
Recettes du Service de prêt de matériel								
06.500.03.06.06009		*****				E	60	62
						L	60	62
Indus à Récupérer - Personnel (Règlement)								
06.500.03.09.1111		*****				E	50	51
						L	50	51
<u>Justification:</u> Estimation intégrant l'indexation								
Indus à Récupérer - Asbl (Règlement)								
06.500.03.10.3300		*****				E	30	31
						L	30	31
Totaux Programme 500						E	290	297
						L	290	297
TOTAUX MISSION 06								
						E	290	297
						L	290	297

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2018	Initial 2019
Totaux par mission, répartis selon le premier chiffre du code économique							
<i>0.DÉPENSES ET RECETTES NON VENTILÉES</i>							
				E		210	215
				L		210	215
<i>1.DÉPENSES ET RECETTES COURANTES POUR BIENS ET SERVICES</i>							
				E		50	51
				L		50	51
<i>3.TRANSFERTS DE REVENUS À DESTINATION ET EN PROVENANCE D'AUTRES SECTEURS</i>							
				E		30	31
				L		30	31

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2018	Initial 2019

MISSION 08: INTERETS FINANCIERS

Programme 700: intérêts financiers

Activité 03: recettes non fiscales générales

Intérêts financiers (Règlement)							-
08.700.03.01.26109	*****			E		-	-
				L		-	-
Totaux Programme 700							-
				E		-	-
				L		-	-
TOTAUX MISSION 08							-
				E		-	-
				L		-	-

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2018	Initial 2019

Totaux par mission, répartis selon le premier chiffre du code économique

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2018	Initial 2019
TOTAUX GÉNÉRAUX RECETTES						14.862	14.958
						14.862	14.958

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2018	Initial 2019

TOTAUX GÉNÉRAUX RECETTES, répartis selon le premier chiffre du code économique

0.DÉPENSES ET RECETTES NON VENTILÉES					E	210	215
					L	210	215
1.DÉPENSES ET RECETTES COURANTES POUR BIENS ET SERVICES					E	50	51
					L	50	51
3.TRANSFERTS DE REVENUS À DESTINATION ET EN PROVENANCE D'AUTRES SECTEURS					E	30	31
					L	30	31
4.TRANSFERTS DE REVENUS À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES					E	14.572	14.661
					L	14.572	14.661

